Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_299-DE

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_299
SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2024

30 - BAIL À CONSTRUCTION AVEC LA SA D'HLM DU COTENTIN - RÉSILIATION ANTICIPÉE LOGEMENT STADE MAURICE POSTAIRE - COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

Dans l'enceinte du stade Maurice Postaire se trouve une maison qui était auparavant occupée comme logement de fonction par le gardien du site sportif municipal.

Cette maison est édifiée sur la parcelle cadastrée BH 331 qui avait été donnée à bail à construction par la Ville de Cherbourg à la SA d'HLM du Cotentin en 1982 pour soixante-dix années.

La parcelle de terrain ayant été confiée au bailleur social, ce dernier a construit une maison d'habitation composée d'une cuisine, d'une salle de séjour, d'une chambre, d'un débarras, d'un garage au rez-de-chaussée et de trois chambres, d'une salle de bains, de toilettes et d'un débarras à l'étage.

Ce logement était mis à disposition de la Ville via une convention ayant pris effet au 1er janvier 1999 et donc occupé par un agent municipal. Ladite convention a été résiliée en juin 2024 puisqu'il n'y avait plus de nécessité absolue de service d'utiliser ce bien en logement de fonction.

Par courrier en date du 19 avril 2024, la SA d'HLM du Cotentin a proposé à la Ville de résilier le bail à construction avant son terme prévu à la date du 31 décembre 2052.

Compte tenu de la résiliation de la convention liée au logement, de la situation particulière du bien et par conséquent, de la difficulté à louer cette maison à des personnes privées, il est proposé de résilier par anticipation le bail à construction conclu avec la SA d'HLM du Cotentin.

Étant donné que la valeur nette comptable de ce logement sera de 20 684 € au 31 décembre 2024, il est proposé également que la Ville verse cette somme à la SA d'HLM du Cotentin.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver la résiliation amiable et par anticipation du bail à construction conclu avec la SA d'HLM du Cotentin les 27 et 31 décembre 1982, portant sur la parcelle cadastrée BH 331 sise 18 rue Pierre de Coubertin sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville ;
- dire que le bien immobilier construit par la SA d'HLM du Cotentin deviendra de plein droit la propriété de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin à compter de l'acte constatant la résiliation dudit bail ;
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de déléguer à son représentant dûment habilité, à signer l'acte authentique de résiliation dudit bail et toutes ses annexes, à recevoir par Maître Elise DECOURT-BELLIN, notaire associée de l'étude NAPOLEON à Cherbourg-en-Cotentin, ainsi que tout document y relatif ;
- accepter le versement de la somme de 20.684 € à la SA d'HLM du Cotentin ;
- approuver la prise en charge pour moitié des frais de notaire ;
- dire que la dépense totale sera imputée au budget principal 2025.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_299-DE

Vu l'avis favorable de la commission n° 3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : **18h29**		Nombre de votants : **52**	
Pour : **50**	Contre : **0**	Abstention : **0**	NPPV : **2** Martine GRUNEWALD Sophie HÉRY

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 15/11/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 15/11/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 1

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_299-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

Conseil municipal du 13 novembre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44
Date de la convocation et de son affichage : 31 octobre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le treize octobre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 31 octobre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 19h24) - BERNARD Christian – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud (arrivé à 17h32)- COUPÉ Stéphanie (mandataire LELONG Gilles jusqu'à son arrivée 19h25) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ à 19h00) – GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée à 17h50) - HÉRY Sophie (mandataire FRANÇOISE Bruno jusqu'à son arrivée 19h13) - HULIN Bertrand (mandataire BERHAULT Bernard à son départ à 19h49) – ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel (arrivée à 17h21) – LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph – LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire VARENNE Valérie jusqu'à son arrivée à 17h38) – LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédérik (mandataire MARGUERITTE David jusqu'à son arrivée à 18h16) – MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée à 18h41) – MARGUERITTE David (mandataire LEMOINE Morgan à son départ 18h23) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivé à 17h30) – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier – PLAINEAU Nadège (mandataire LEJAMTEL Ralph jusqu'à son arrivée 18h15) – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe – SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert jusqu'à son arrivée à 19h26) TARIN Sandrine (mandataire BROQUAIRE Guy jusqu'à son arrivée 19h24) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel.

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal
BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à CATHERINE Arnaud
DUVAL Karine a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
FAGNEN Sébastien a donné procuration à AMBROIS Anne
HUREL Karine a donné procuration à PERRIER Didier
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
LEJEUNE Pierre-François a donné procuration à MARTIN Patrice
MORIN Lucie a donné procuration à VASSAL Emmanuel
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
VIVIER Nicolas a donné procuration à PECORARO Yvonne

ABSENTE

HAMEL Estelle

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_299-DE